



Le 5 novembre 2019

Monsieur le Président,

A la DGFIIP, les collègues se mobilisent depuis des mois contre une réforme destructrice d'emplois et de missions, et plus globalement du service public. Ils luttent contre le plan Darmanin/Fournel appelé « géographie revisitée ».

A la DGDDI, le combat contre le plan Darmanin/Gardette est commencé afin de refuser le transfert des missions fiscales. Il s'agit d'un transfert de 11 taxes sur 14 qui menace l'existence de la DGDDI. La CGT défend depuis toujours une Douane d'utilité économique, sociale et environnementale au service de la santé et de la sécurité des citoyens.

Une fois de plus, la DGCCRF est attaquée :

- au titre de la reprise des suppressions pluriannuelles d'emplois
- dans son organisation (ou plutôt sa désorganisation !) territoriale :
  - par la création des secrétariats généraux communs DDI / préfectures qui va générer la disparition de 40 emplois,
  - par les Maisons France Services qui devront, avec 2 agents, accueillir, informer, orienter les «usagers», les accompagner dans leurs démarches et répondre à leurs questions sur «la formation, l'emploi, la retraite, la justice, la santé, l'état civil, le logement, le budget, les impôts et les litiges de consommation», outil alibi pour pallier à la suppression massive d'emplois de fonctionnaires,
  - et maintenant, le constat d'effectifs insuffisants étant fait, par le regroupement de départements pour exercer les missions CCRF.

A cela s'ajoute :

- le gel de la valeur du point d'indice confirmé par le projet de Loi de Finances 2020
- la loi portant transformation de la Fonction Publique qui va amener à la casse les outils précieux que sont les CT, les CHSCT et les CAP.
- le projet de réforme de retraite par points consistant à nous faire travailler toujours plus longtemps pour des retraites toujours moins conséquentes.

Pour revenir à notre instance de ce jour, la CGT

\* s'inquiète quant au devenir du financement des équipements des coins repas . Seront-ils toujours financés par la DDAS ou par les Directions de chaque administration ?

La CGT s'oppose au désengagement du secrétariat général ce qui générerait des inégalités entre les Administrations voire les territoires, et fragiliserait les délégations.

\* s'interroge concernant l'attribution d'un chèque de 30 euros aux lauréats du Brevet ou du Baccalauréat. S'agit-il de récompenser tous les lauréats, ce à quoi la CGT est favorable, ou bien seulement les titulaires d'une mention, ce qui relève d'une démarche élitiste à laquelle nous nous opposons.

Dans une situation où tous les jours les agents des Finances vont travailler dans un climat anxiogène du fait des incertitudes pesant sur leur avenir, plus que jamais, l'action sociale doit jouer son rôle de soutien aux personnels.

**Il est urgent de remettre l'Humain à la première place !!!**

Les représentants CGT Finances CDAS 31